



En décembre 2015, l'intersyndicale retraitée d'Ille et Vilaine (CGT, FSU, FO, FGR, Solidaires et LSR) a porté auprès des élus

les revendications des retraités

Au-delà des participations aux rassemblements organisés dans les territoires les 1er octobre et 24 novembre, l'intersyndicale a interpellé l'ensemble des députés et sénateurs du département au travers d'une lettre ouverte sur les préoccupations des retraités et leur exaspération quant à la considération apportée par le gouvernement vis-à-vis des revendications. Notamment la revalorisation des pensions au 1er octobre de seulement 0,1% octroyée par le gouvernement, qui a été vécue comme une véritable provocation par nombre d'entre eux.

Nous avons été reçus en délégation intersyndicale, début décembre, par les sénateurs TOURENNE, ROBERT et les attachés parlementaires des députés MARSAC, APPERE et ANDRE. (ROGEMONT excusé)

Sur les 12 parlementaires, seuls 7 ont réagi à notre demande de rencontre.

Un seul de droite, Thierry Benoît, par lettre parvenue le 16 janvier. Certes, c'était pendant la campagne des régionales, mais depuis, ceux-ci auraient pu daigner nous recevoir ou pour le moins nous répondre.

Les parlementaires qui nous ont reçus n'envisagent absolument pas de tenir compte de nos revendications ni de nos remarques. Ils continuent de produire des déclarations de bonnes intentions pour mieux valider la politique générale portée par le gouvernement Hollande-Valls en nous assurant que ça ira mieux demain et ils s'offusquent lorsque nous rappelons le fait que depuis la création de la retraite de la Sécurité Sociale en 1945, les pensions ont été bloquées deux fois. Le premier gel a concerné l'année 1983 et le second 2014.

Ainsi, ils ne voient pas d'autres moyens pour gérer les caisses de retraites que de faire supporter aux retraités les déficits créés par une politique plus préoccupée de soutenir le système financier que de promouvoir la satisfaction des besoins de millions de citoyens de notre pays, la grande majorité.

Ce n'est ni juste ni efficace. Cela aboutit en réalité à la régression de l'emploi et des cotisations sociales qui apportent aux caisses de retraites les fonds nécessaires au paiement des pensions.

Ils nous disent encore que la situation budgétaire de la France ne permet pas de revaloriser les retraites mais chez nous, comme dans le reste du monde les plus riches continuent de s'enrichir, alors que de plus en plus de gens sombrent dans la pauvreté.

Ils ne manquent pas non plus de mettre en avant quelques mesures palliatives limitées, prises pour

réduire l'impact néfaste de leurs décisions sur les plus faibles retraites, ainsi :

-du relèvement du minimum vieillesse à 800€, de la prime spécifique de 40€ à tous les retraités dont la pension est inférieure à 1 200 € pour 6 millions de retraités en 2015, de l'engagement de porter à partir de 2017 la pension minimale pour les retraites agricoles à 75% du SMIC, des aides à la complémentaires santé pour les retraités les plus pauvres. On nous affirme aussi que la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement, permettra de mieux prendre en charge la dépendance et de financer les aides techniques (APA).

Le scandale des inégalités créées par les politiques en vigueur nous met en colère.

Une autre répartition, un autre usage des richesses de notre pays éviteraient les situations personnelles dramatiques que chacun est en mesure d'observer autour de lui. On nous annonce que la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement permettra d'améliorer la prise en charge de la dépendance. Acceptons en l'augure, mais faut-il penser que les difficultés des familles seront résolues quand pour un hébergement en EPHAD le reste à charge pour les résidents et leur famille est d'un peu plus de la moitié de la dépense totale, soit presque 2 000€ mensuellement. Le seul rapprochement de ce montant de ceux du paragraphe précédent qui nous ont été servis pour justifier la politique gouvernementale suffit à marquer combien ils sont dérisoires.

Un peuple ne peut se contenter de vivre de la charité et des bons sentiments de ceux qui se disent capables de résoudre les problèmes réels auxquels il est confronté. Notre responsabilité de citoyen est de demander des comptes et de peser pour ne pas en être réduit à faire la manche. La démocratie c'est, la contestation par les citoyens de tous ceux qui se prennent pour des experts, alors qu'ils sont en échec économique et social et se contentent de rester dans le sillage des idées libérales.

L'absence de véritable écoute de la part des élus ne va pas amener les retraités à se résigner.

Nous continuons à exiger :

- le rétablissement de la demi-part fiscale supplémentaire dans la loi de finances ;
- le rétablissement de l'exonération fiscale sur les majorations familiales.

Leur premier rendez-vous public de manifestations pour 2016 sera la journée du 10 mars.